

# **Séminaires** *de gestion de la santé en entreprise 2019*

---

Les séminaires sont dispensés par la Haute Ecole Spécialisée de Lucerne – Travail social, en collaboration et sur mandat de PKRück.

Les séminaires sont offerts pour les clients au bénéfice d'une couverture congruente par PKRück.

**Vous trouverez d'autres informations sur notre site internet à l'adresse [www.hslu.ch/s200](http://www.hslu.ch/s200).**

Le descriptif détaillé des séminaires et les formulaires d'inscription sont disponibles sous [www.hslu.ch/s200](http://www.hslu.ch/s200).

Les séminaires en langue allemande sont disponibles sous [www.hslu.ch/s170](http://www.hslu.ch/s170).

## Contact

Ajdin Orucevic

T +41 41 367 48 67

ajdin.orucevic@hslu.ch

## Heures d'enseignement

De 9h15 à 12h30 heures et de 13h30 heures à 16h30 heures

## Burnout – Les nouveaux défis du monde du travail

La digitalisation et la flexibilisation de notre emploi du temps, ont apporté des changements importants dans le monde du travail, qui ont pour conséquence de brouiller davantage la frontière entre vie professionnelle et vie privée.

Il est nécessaire de développer de nouvelles compétences pour se préserver du stress chronique, voir du burnout.

Le management en particulier, doit faire face à un défi majeur pour assurer son devoir de protection de la santé.

Cette formation vous permet de comprendre la différence entre stress et burnout. Grâce notamment à l'analyse en groupe de situations concrètes, vous approfondissez vos connaissances et développez votre savoir-faire dans la prévention et la gestion de ces situations.

Nous identifierons les moyens dont disposent les managers pour soutenir les collaborateurs qui présentent des signes d'épuisement, ainsi que les outils facilitant le retour au travail suite à un burnout.

**Intervenant:** Aline Baumgartner, Movis SA

**Date:** 12 septembre 2019

**Renseignements:** Aline Baumgartner,  
T +41 22 900 04 08, [aline.baumgartner@movis.ch](mailto:aline.baumgartner@movis.ch)

**Lieu:** Login formation professionnelle SA, Lausanne

**Nombre maximum de participants:** 22 participants

---

## Protection de l'intégrité personnelle au travail

Les employeurs sont légalement tenus de prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger l'intégrité personnelle de leurs collaborateurs, de protéger et de respecter leur personnalité, et de manifester les égards voulus pour leur santé. Que recouvre cette thématique et jusqu'où s'étend l'obligation de l'employeur ? Cette formation vous donne un aperçu des principales formes d'atteinte à l'intégrité personnelle, telles que le mobbing, le harcèlement sexuel, les menaces, la discrimination et la violence. Cette formation vous éclaire sur les principes d'un dispositif de protection de l'intégrité personnelle. A travers l'étude de cas de situations de mobbing ou de harcèlement sexuel tirés de notre expérience, nous identifierons enfin la posture à adopter pour les cadres dans la prévention des situations d'atteintes à l'intégrité personnelle et les possibilités d'intervention.

**Intervenant:** Pierre Thétaz, Movis SA

**Date:** 14 octobre 2019

**Renseignements:** Pierre Thétaz,  
T +41 21 323 55 33, [pierre.thetaz@movis.ch](mailto:pierre.thetaz@movis.ch)

**Lieu:** Login formation professionnelle SA, Lausanne

**Nombre maximum de participants:** 22 participants

---

## Gestion des absences en entreprise

Les absences pour raisons de santé déclenchent des coûts élevés. De plus, ces absences ont une influence négative au sein de l'entreprise, que ce soit au niveau du climat de travail ou de l'image de marque de l'entreprise. Afin de remédier à cette situation, la mise en place d'un système de gestion des présences est nécessaire. Toutefois, ceci ne portera ses fruits que si cette mise en oeuvre est systématique, durable et qu'elle est mise en place avec minutie. Les effets positifs seront encore accentués si l'intégration se fait dans un système global de gestion de la santé en entreprise. Les entreprises sont confrontées à moult questions au sujet de la «Gestion des absences», par exemple: Comment traiter les employés dans le cas d'une longue absence causée par maladie ou accident? Comment traiter la communication des informations dans ces situations? Seul une gestion professionnelle des absences permet de réduire la fréquence et la durée des cas de maladie ou d'accident.

**Intervenant:** Frédéric Matthey-Junod, RehaFirst AG

**Date:** 28 octobre 2019

**Renseignements:** Frédéric Matthey-Junod,  
f.matthey@rehafirst.ch

**Lieu:** Login formation professionnelle SA, Lausanne

**Nombre maximum de participants:** 22 participants

---

## Réduction de l'absentéisme au moyen de mesures préventives

Des études le prouvent : l'absentéisme pour cause de maladie peut être réduit par l'introduction de mesures préventives.

Les cadres et responsables des ressources humaines sont de plus en plus confrontés à des situations problématiques telles qu'incapacités de travail, dépendances, burnout ou encore réduction des places de travail. Il est

indispensable d'identifier et anticiper ces situations potentiellement problématiques pour permettre la mise en oeuvre de mesures adéquates. Nos séminaires de prévention apportent les connaissances de base nécessaires aux publics concernés.

## Une formation orientée pratique – mise en oeuvre ciblée

Les séminaires basés sur la pratique vous fournissent le savoir nécessaire ainsi que les instruments de gestion en relation sur le thème de la prévention en cas de maladie. Vous apprendrez comment reconnaître des situations critiques, comment soutenir les collaborateurs de manière spécifique et comment mettre en place et appliquer des mesures de prévention. L'offre de séminaires est spécifiquement conçue pour les cadres et responsables en ressources humaines de PME ; elle est assurée par des formateurs expérimentés.

## Utilité pour vous et votre entreprise

- Acquisition de connaissances en matière de prévention et d'instruments de conduite, permettant la mise en place d'une stratégie liée à la prévention de l'absentéisme au sein de votre entreprise
- Réduction durable du risque d'invalidité par suite de maladie, avec pour conséquence une diminution de l'absentéisme et des frais en découlant
- Amélioration de la satisfaction au travail et de la productivité par un soutien des collaborateurs se trouvant en situations difficiles

## **Contact**

### **Hochschule Luzern – Soziale Arbeit**

Werftestrasse 1, Postfach 2945, 6002 Luzern, Schweiz

T +41 41 367 48 48, [sozialarbeit@hslu.ch](mailto:sozialarbeit@hslu.ch)

[www.hslu.ch/sozialarbeit](http://www.hslu.ch/sozialarbeit)